

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du partenariat avec les
territoires et de la décentralisation

Secrétariat général
Direction des ressources humaines

Arrêté du 30 octobre 2024

**portant modification de l'arrêté du 18 janvier 2023 relatif à la nomination et désignation des
représentants de l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et
au sein de sa formation spécialisée**

NOR : PTDK2428845A
(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation,

La ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques,

La ministre du logement et de la rénovation urbaine,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 251-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté-cadre du 30 juin 2022 relatif aux comités sociaux d'administration et aux formations spécialisées au sein du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère chargé de la transition énergétique ;

Vu l'arrêté du 30 août 2022 relatif à la composition et au mode de scrutin des comités sociaux d'administration et des formations spécialisées au sein des services du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2023 portant nomination et désignation des représentants de l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et au sein de sa formation spécialisée ;

Vu la démission de Madame Estelle LABBÉ-BOURDON en date du 23 septembre 2024 ;

Vu le courrier de Madame Véronique CARACO-GIORDANO en date du 23 septembre 2024 modifiant la désignation des représentants titulaires de la FSU.

Arrêtent :

Article 1^{er}

Le tableau de l'article 2 de l'arrêté du 18 janvier 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

Organisations syndicales	Membres titulaires	Membres suppléants
FO	Madame Stéphanie FERRARI-PAILLET Monsieur Laurent JANVIER Monsieur François DENEUX Monsieur Edouard ONNO	Madame Malvina CAUBERE Monsieur Pierre VINCENT-LUCE Madame Claire FELD Monsieur Olivier GLEIZES
CGT	Madame Isabelle ROBERT Monsieur Gaétan SILENE Monsieur Yves-Antoine CANDÉ	Monsieur Éric MONATE Monsieur Nicolas MAYER Madame Isabelle LEPLA
CFDT	Monsieur Dominique VINCENT Madame Jeannine MAGREX Monsieur Jean-Christophe SALUSTE	Madame Joëlle MARTICHOUX Monsieur Éric TAVERNIER Madame Carine DUMAS
UNIPF-UNSA	Madame Sylvie MIAN Madame Gwenaëlle HIRTZIG Madame Annyvette RIET	Monsieur Hervé MANGNAN Monsieur Christophe MERLIN Madame Karine SCIPION
SNCTA-SNPL	Madame Gwenaël Le GUEN	Monsieur Guillaume SINTES
FSU	Monsieur Maxime CAILLON	Madame Véronique CARACO-GIORDANO

Article 2

Le tableau de l'article 4 de l'arrêté du 18 janvier 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

Organisations syndicales	Membres titulaires	Membres suppléants
FO	Madame Malvina CAUBERE Monsieur Pierre VINCENT-LUCE Madame Claire FELD Monsieur Olivier GLEIZES	Madame Sandrine FOURCHER-MICHELIN Monsieur Thierry LESAULNIER Madame Céline AUGES Madame Elsa ALEXANDRE
CGT	Madame Isabelle LEPLA Monsieur Gaétan SILENE Monsieur Yves-Antoine CANDÉ	Monsieur Joan CHAUSSADE Madame Isabelle ROBERT Monsieur Michaël ROUX
CFDT	Madame Carine DUMAS Madame Joëlle MARTICHOUX Monsieur Dominique VINCENT	Monsieur Christian JACOB Monsieur Jean-Philippe GOIN Monsieur Benjamin JACQUES
UNIPF-UNSA	Madame Gwenaëlle HIRTZIG Madame Annyvette RIET Monsieur Christophe MERLIN	Monsieur Hervé MANGNAN Madame Soizic CHRETIEN Madame Karine SCIPION
SNCTA-SNPL	Madame Gwenaël Le GUEN	Monsieur Tarik HOUARI
FSU	Monsieur Maxime CAILLON	Madame Barbara MARTIN

Article 3

A compter du 10 octobre est abrogé l'arrêté du 22 avril 2024 portant modification de l'arrêté du 18 janvier 2023 relatif à la nomination et désignation des représentants de l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et au sein de sa formation spécialisée.

Le directeur des ressources humaines du ministère du partenariat avec les territoires et de la décentralisation est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié *Bulletin officiel* du ministère du partenariat avec les territoires et de la décentralisation

Fait le 30 octobre 2024

Pour la ministre du partenariat avec les
territoires et de la décentralisation

Jacques CLÉMENT

Pour la ministre de la transition écologique,
de l'énergie, du climat et de la prévention des risques

Jacques CLÉMENT

Pour la ministre du logement et de la rénovation urbaine

Jacques CLÉMENT